

ZONE

Comparaison
des régimes

	Acceptation de votre demande garantie – évaluation médicale non requise	ZONE 2 Principal	ZONE 3 De base	ZONE Fondamental
MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE				
Maximums	Non compris	Non compris	Non compris	Année 1 : 550 \$ Année 2 : 600 \$ Année 3+ : 650 \$ Le régime paie 70 %, sous réserve du max. annuel
SOINS DENTAIRES				
Maximums	Année 1 : 500 \$ Année 2 : 650 \$ Année 3+ : 800 \$	par personne par année	Année 1 : 600 \$ Année 2 : 800 \$ Année 3+ : 1 000 \$	par personne par année 450 \$ par personne par année
Fréquence de rappel	9 mois			
Soins de base	Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel		Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel	
Soins de base étendus	Année 1 : Le régime paie 50 % Année 2 : Le régime paie 70 % Année 3+ : Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel		Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel	
Soins majeurs	Non compris		Le régime paie 50 % commençant la 3 ^e année, sous réserve du max. annuel	
Soins orthodontiques	Non compris			
SOINS DE LA VUE				
Lunettes ou lentilles cornéennes vendues sur ordonnance, chirurgie oculaire au laser	150 \$ par personne tous les 2 ans			
Examens de la vue	65 \$ par personne tous les 2 ans	65 \$ par personne tous les 2 ans	80 \$ par personne tous les 2 ans	80 \$ par personne tous les 2 ans
SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES – Services professionnels ou thérapeutes autorisés				
Acupuncteur, chiropraticien, podologue/podiatre, massothérapeute, naturopathe, ostéopathe, physiothérapeute	20 \$ par visite, 300 \$ par personne par praticien par année	20 \$ par visite, 400 \$ par personne par praticien par année	20 \$ par visite, 400 \$ par personne par praticien par année	20 \$ par visite, 400 \$ par personne par praticien par année
Psychologue, travailleur social agréé, orthophoniste	300 \$ par personne par praticien par année	400 \$ par personne par praticien par année	400 \$ par personne par praticien par année	400 \$ par personne par praticien par année
Thérapie numérique de santé mentale BEACON ^{MDT}	Thérapie cognitivo-comportementale (TCC) personnalisée, offerte en ligne; une thérapie standard (jusqu'à 12 semaines) par personne par année			
Soins dentaires accidentels	5 000 \$ par personne par année	5 000 \$ par personne par année	3 000 \$ par personne par année	3 000 \$ par personne par année
Transport par ambulance	Transports terrestre et aérien			
Appareils auditifs	Années 1-4 : 300 \$ Année 5+ : 400 \$	par personne tous les 4 ans	Années 1-4 : 350 \$ Année 5+ : 500 \$	par personne tous les 4 ans Années 1-4 : 350 \$ Année 5+ : 500 \$
Services médicaux – Tests de diagnostic et radiographies, équipement de dialyse, tests de laboratoire	2 000 \$ par personne par année			
Articles médicaux et services de soutien à domicile (soins infirmiers à domicile) Maximums distincts pour les articles médicaux et les services de soutien à domicile	Année 1 : 2 000 \$ Année 2 : 3 000 \$ Année 3 : 4 000 \$ Année 4+ : 5 000 \$	par personne par catégorie de garantie par année	Année 1 : 2 000 \$ Année 2 : 3 000 \$ Année 3 : 4 000 \$ Année 4+ : 5 000 \$	par personne par catégorie de garantie par année Année 1 : 1 500 \$ Année 2 : 2 000 \$ Année 3 : 3 000 \$ Année 4+ : 4 000 \$
VOYAGE – Couverture hors de la province ou du pays				
Protection pour les voyages multiples en cas d'urgence médicale	15 jours par voyage, 5 000 000 \$ par personne par année			
HOSPITALISATION FACULTATIVE – Remboursement de la différence entre les frais standard pour l'hospitalisation en salle commune et les frais pour l'hospitalisation en chambre à deux lits ou à un lit dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence				
Chambre à deux lits ou à un lit	Non compris			

Évaluation médicale requise	ZONE 4 Modéré	ZONE 5 Choix	ZONE 6 Premier	ZONE 7 Ultime
MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE				
Maximums	Années 1-2 : 2 500 \$ Année 3+ : 3 500 \$ Le régime paie 80 % par personne par année	5 000 \$ Le régime paie 90 % par personne par année	10 000 \$ Le régime paie 90 % par personne par année	20 000 \$ Le régime paie 90 % par personne par année
SOINS DENTAIRES				
Maximums	Non compris	Année 1 : 700 \$ par personne Année 2 : 900 \$ par personne Année 3+ : 1 100 \$ par année	Année 1 : 800 \$ par personne Année 2 : 1 000 \$ par personne Année 3+ : 1 300 \$ par année	Année 1 : 1 000 \$ par personne Année 2 : 1 200 \$ par personne Année 3+ : 1 500 \$ par année
Fréquence de rappel		9 mois	6 mois	6 mois
Soins de base		Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel	Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel	Année 1 : Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel Année 2+ : Le régime paie 90 % sous réserve du max. annuel
Soins de base étendus		Année 1 : Le régime paie 60 % Année 2 : Le régime paie 70 % Année 3+ : Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel	Le régime paie 80 %, sous réserve du max. annuel	
Soins majeurs		Le régime paie 50 % commençant la 3 ^e année, sous réserve du max. annuel	Le régime paie 50 % commençant la 3 ^e année, sous réserve du max. annuel	Le régime paie 50 % commençant la 3 ^e année, sous réserve du max. annuel
Soins orthodontiques		Non compris	Le régime paie 50 % commençant la 3 ^e année sous réserve du max. dentaire global et max. à vie de 2 000 \$ par personne	Le régime paie 50 % commençant la 3 ^e année sous réserve du max. dentaire global et max. à vie de 2 000 \$ par personne
SOINS DE LA VUE				
Lunettes ou lentilles cornéennes vendues sur ordonnance, chirurgie oculaire au laser	150 \$ par personne tous les 2 ans	Années 1-2 : 150 \$ par personne Années 3-4 : 200 \$ Année 5+ : 250 \$ tous les 2 ans	Années 1-2 : 200 \$ par personne Années 3-4 : 250 \$ Année 5+ : 300 \$ tous les 2 ans	Années 1-2 : 200 \$ par personne Années 3-4 : 250 \$ Année 5+ : 350 \$ tous les 2 ans
Examens de la vue	80 \$ par personne tous les 2 ans	100 \$ par personne tous les 2 ans	100 \$ par personne tous les 2 ans	120 \$ par personne tous les 2 ans
SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES – Services professionnels ou thérapeutes autorisés				
Acupuncteur, chiropraticien, podologue/podiatre, massothérapeute, naturopathe, ostéopathe, physiothérapeute	20 \$ par visite, 400 \$ par personne par praticien par année	25 \$ par visite, 500 \$ par personne par praticien par année	25 \$ par visite, 600 \$ par personne par praticien par année	50 \$ par visite, 750 \$ par personne par praticien par année
Psychologue, travailleur social agréé, orthophoniste	400 \$ par personne par praticien par année	500 \$ par personne par praticien par année	600 \$ par personne par praticien par année	750 \$ par personne par praticien par année
Thérapie numérique de santé mentale BEACON^{MDT}	Thérapie cognitivo-comportementale (TCC) personnalisée, offerte en ligne; une thérapie standard (jusqu'à 12 semaines) par personne par année			
Soins dentaires accidentels	5 000 \$ par personne par année	10 000 \$ par personne par année	10 000 \$ par personne par année	15 000 \$ par personne par année
Transport par ambulance	Transports terrestre et aérien			
Appareils auditifs	Années 1-4 : 350 \$ par personne Année 5+ : 500 \$ tous les 4 ans	500 \$ par personne tous les 4 ans	500 \$ par personne tous les 4 ans	600 \$ par personne tous les 4 ans
Services médicaux – Tests de diagnostic et radiographies, équipement de dialyse, tests de laboratoire	2 000 \$ par personne par année	2 000 \$ par personne par année	2 000 \$ par personne par année	2 500 \$ par personne par année
Articles médicaux et services de soutien à domicile (soins infirmiers à domicile) Maximums distincts pour les articles médicaux et les services de soutien à domicile	Année 1 : 2 000 \$ par personne Année 2 : 3 000 \$ par catégorie Année 3 : 4 000 \$ de garantie Année 4+ : 5 000 \$ par année	Année 1 : 2 000 \$ par personne Année 2 : 4 000 \$ par catégorie Année 3+ : 6 000 \$ de garantie par année	Année 1 : 2 000 \$ par personne Année 2 : 4 000 \$ par catégorie Année 3+ : 6 000 \$ de garantie par année	Année 1 : 3 000 \$ par personne Année 2 : 5 000 \$ par catégorie Année 3+ : 8 000 \$ de garantie par année
VOYAGE – Couverture hors de la province ou du pays				
Protection pour les voyages multiples en cas d'urgence médicale	15 jours par voyage 5 000 000 \$ par personne par année	30 jours par voyage 5 000 000 \$ par personne par année	30 jours par voyage 5 000 000 \$ par personne par année	30 jours par voyage 5 000 000 \$ par personne par année
HOSPITALISATION FACULTATIVE – Remboursement de la différence entre les frais standard pour l'hospitalisation en salle commune et les frais pour l'hospitalisation en chambre à deux lits ou à un lit dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence				
Chambre à deux lits ou à un lit	Durée maximale de 30 jours par personne par année			

Descriptions des garanties

MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE

Médicaments sur ordonnance dont l'utilisation est approuvée au Canada, qui doivent être délivrés sur ordonnance, en vertu de la loi, et prescrits par un médecin praticien autorisé.

Les médicaments de marque sont couverts si aucun équivalent générique n'existe.

Les produits d'abandon du tabac et les médicaments pour le traitement de l'obésité, de l'infertilité et de la dysfonction érectile ne sont pas couverts.

Résidents du Québec : Pour être admissible à présenter une demande d'adhésion aux régimes ZONE, vous devez être couvert par la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec). Vos demandes de règlement pour médicaments d'ordonnance doivent être soumises en premier à la RAMQ. Lorsque la RAMQ rembourse une partie du coût des médicaments, les soldes impayés (y compris les quotes-parts et les franchises) seront coordonnés pour que vous puissiez être remboursé jusqu'à 100 % des frais admissibles engagés. Si le médicament n'est pas couvert par la RAMQ, la quote-part standard s'applique.

SOINS DENTAIRES

SOINS DE BASE

- Nettoyage préventif
- Examens de routine, radiographies
- Obturations et extractions
- Traitement au fluorure pour les enfants

SOINS DE BASE ÉTENDUS

- Traitement endodontique – traitement radiculaire
- Traitement périodontique – détartrage et surfaçage radiculaire, équilibration occlusale
- Réparation, rebasage et ajustement des prothèses dentaires

SOINS MAJEURS

- Couronnes et insrustations, prothèses dentaires, ponts

SOINS ORTHODONTIQUES

- Traitement orthodontique pour redresser les dents et corriger la morsure

SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES

Thérapie numérique de santé mentale BEACON^{MD†}

Thérapie cognitivo-comportementale (TCC) personnalisée, offerte en ligne. La thérapie standard de BEACON comprend une évaluation par un thérapeute attitré, qui personnalise la thérapie, des exercices et des activités en ligne, la correspondance numérique sécurisée avec lui pendant une période maximale de 12 semaines et l'accès à des ressources en ligne pendant une année entière. Tous les thérapeutes BEACON sont des professionnels agréés de la santé mentale.

SONT COMPRIS LES ARTICLES MÉDICAUX SUIVANTS :

- Articles pour faciliter la vie quotidienne (comme des lits similaires aux lits d'hôpital, des tiges à soluté, des perroquets et des bassins de lit)
- Attelles, plâtres, cathéters et accessoires pour stomie
- Bas de contention
- Fournitures pour diabétiques
- Bottes ou chaussures sur mesure, orthèses plantaires sur mesure
- Aides à la mobilité (comme les cannes, les béquilles, les déambulateurs, les fauteuils roulants)
- Prothèses
- Articles pour la respiration et le cœur (comme les systèmes de surveillance respiratoire ou cardiaques pour les nourrissons, les compresseurs, l'oxygène)

Quelques points à retenir...

Acceptation garantie – ZONE 2, ZONE 3, ZONE Fondamental

Les régimes SantéAssurée^{MC} qui ne nécessitent pas de remplir un questionnaire médical, garantissent l'acceptation (dans la mesure où GSC reçoit votre paiement initial). Ces régimes sont spécialement conçus pour couvrir les affections préexistantes, jusqu'à concurrence des maximums indiqués, évidemment.

Questionnaire médical – ZONE 4, ZONE 5, ZONE 6, ZONE 7

Si le régime pour lequel vous faites une demande d'adhésion nécessite de remplir un questionnaire médical, vous devez divulguer tout problème de santé, toute blessure ou toute maladie qui sont survenus ou existaient à la date de votre demande ou avant celle-ci. Ces renseignements seront évalués. Si votre santé ou celle d'un membre de votre famille justifie que des exclusions s'appliquent aux garanties de votre régime, GSC vous en informera par écrit et vous enverra une contre-proposition de couverture qui exclut vos affections préexistantes. La contre-proposition comprendra aussi d'autres choix de régimes SantéAssurée que vous pourrez prendre en considération.

Information additionnelle

Le comparateur de régimes est un sommaire, il ne constitue pas un contrat.

Les modalités, les restrictions et les exclusions sont expliquées en détail dans le contrat établi par GSC à l'approbation de la demande d'adhésion.

Il y aura remboursement des dépenses admissibles engagées au titre de services et de fournitures, payées et reçues par la personne couverte sous réserve que ces services et fournitures sont, selon GSC, médicalement nécessaires au traitement d'une maladie ou d'une blessure, et raisonnables et d'usage en tenant compte de tous les facteurs. Les montants des couvertures sont en dollars canadiens.

Les garanties peuvent être modifiés; GSC enverra un préavis écrit de trente (30) jours aux titulaires de police.

Prêt à obtenir une soumission?

www.santeassuree.ca

Des questions?

1 844 833-7873

Régimes offerts par

Green Shield Canada (GSC).

Thérapie numérique en santé mentale offerte par BEACON. BEACON^{MD†}, BEACON et le logo de BEACON^{MD}, et MindBeacon^{MC} sont des marques de commerce/déposées de MindBeacon Group.

^{MC} Marques de commerce de Green Shield Canada.

La conception du logo de GSC est une marque déposée de Green Shield Canada.

© 2020 Green Shield Canada. Tous droits réservés.

Green Shield Canada, 8677 Anchor Drive, C.P. 1606, Windsor, ON N9A 6W1